



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Décembre 2021

COMMUNE DE  
LAVAL-EN-BRIE

L'an deux mil vingt et un le 4 décembre, à 10 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Laval en Brie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Ecole, sous la Présidence de Monsieur Le Maire Jérôme BONIFACIO,

Présents : Geneviève MERCIER/DALBARD, Maryline BOUARD, Patrick CHON, Philippe RUFFIER, Sophie JOUÉ, Jérôme BONIFACIO, David JOYEUSE, Jean-Pierre VERSCHAEVE

Absents excusés :

Olivier GADOT donne pouvoir à Jérôme BONIFACIO  
Corinne SYLVESTRE

Désignation de la secrétaire de séance : Sophie Joué

**Approbation des 2 derniers conseils municipaux des 3 juillet et 18 septembre 2021 :**

[Les procès-verbaux des derniers Conseils Municipaux sont approuvés à 8 voix pour et 1 abstention.](#)

## **Secrétariat de mairie : création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe et suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, indique qu'une nouvelle secrétaire de mairie prendra ses fonctions le 5 janvier 2022.

Il s'agit de Madame BOTTE qui occupe à ce jour un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe. Pour rappel, l'ancienne secrétaire de mairie occupait un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Il est proposé au Conseil Municipal :

De créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe  
De supprimer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe

[Délibération N° 30-2021 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Décembre 2021

## **SDEM : Approbation du programme de travaux et des modalités financières d'après l'APS**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO donne lecture de l'avant-projet concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public de la commune pour 2022 pour un montant de 35 804€. Les Travaux concernent la réfection complète de l'éclairage du Grand Buisson (avec passage à éclairage led) ainsi que le remplacement de l'armoire électrique et les spots de la mairie.

[Délibération N°31-2021 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour](#)

## **Finances : admission en non-valeur**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, expose que Véolia et Roc Eclerc sont débiteurs de la commune. Le but est d'autoriser le trésor public de recouvrer les sommes.

[Délibération N°32-2021 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour](#)

## **Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, expose les motifs pour lesquels la commune se porte volontaire pour une expérimentation du compte financier unique (M57) et demande l'autorisation de signer la convention avec l'Etat afin de mettre en œuvre ce dispositif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

[Délibération N°33-2021 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Décembre 2021

## **Validation et signature de la Convention territoriale Globale, document contractuel entre la Caisse d'Allocation Familiales (CAF), la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) et les communes qui la composent**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, expose la démarche de regroupement en un document unique des différentes composantes sociales telles que l'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, l'accès et le maintien dans le logement, la médiation familiale la lutte contre la pauvreté. Cette démarche engage la CAF et les collectivités partenaires à travers une Convention Territoriale Globale. Une nouvelle version de la convention a été adressé à la commune le 02 décembre 2021.

[La commune demande un temps d'étude supplémentaire et par conséquent à l'unanimité sursoit à la délibération](#)

[Délibération N°34-2021 ajournée](#)

## **Présentation du rapport sur l'eau et l'assainissement 2020**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, donne lecture du rapport sur l'eau et l'assainissement et présente les éléments significatifs intéressant la commune :

Prix du m<sup>3</sup> d'eau assainie : 4.07€ soit une augmentation de 0.90%

Taux de raccordement 68.93% soit le plus faible taux de l'ensemble des communes de la CCPM

Volumes traités en 2020 : 19 470 m<sup>3</sup> (18383 m<sup>3</sup> en 2019)

5 postes de refoulements

Nombres d'abonnés : 206 (inchangé par rapport à l'année précédente)

54 vannes

Tarif de l'eau (y compris redevances et taxes) : 1.71€ le m<sup>3</sup> soit une augmentation de 0.59% par rapport à 2019

Taux de rendement sur le secteur Saint Germain Laval/ Laval en Brie/Forges/Salins : 80.14% (78.55% en 2019)

[Le Conseil Municipal prend acte des rapports présentés 9 voix pour](#)



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Décembre 2021

COMMUNE DE  
LAVAL-EN-BRIE

## **Adoption des nouveaux statuts du SITCOME**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, donne lecture des articles des statuts du SITCOM qui ont été remaniés

Délibération N°35-2021 Le Conseil Municipal refuse les nouveaux statuts 3 voix pour 4 voix contre et 2 abstentions

## **Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, expose pour la transparence des comptes et la fiabilité des résultats de fonctionnement, la nécessité de provisionner une somme de 100€ sur les prochains exercices afin de suppléer aux créances douteuses.

Délibération N°36-2021 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour

## **Amortissement et neutralisation des subventions d'équipement versées et décision modificative de crédits**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, rappelle que ce dossier a déjà fait l'objet d'une délibération du Conseil lors d'une séance précédente. Cependant la délibération était incomplète car ne portant que sur la neutralisation des amortissements et non sur les amortissements eux-mêmes et sans prévoir les crédits budgétaires nécessaires. Le but de la délibération est donc de procéder à :

L'amortissement des subventions d'équipement versées pour la somme de 904€

D'Adopter la décision modificative de crédits permettant ces opérations d'amortissement

Délibération N°37-2021 Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE

LAVAL-EN-BRIE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Décembre 2021

## Informations et Questions diverses

Monsieur Philippe RUFFIER constate que malgré de nombreuses relances Monsieur le Président de la CCPM n'a toujours pas répondu favorablement à l'invitation du conseil municipal afin de venir pour engager un dialogue sur l'urbanisme et la voirie.

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO fait part du projet d'installation de 2 caméras multi directionnelles sur le domaine public . Le budget pour le matériel et l'installation s'élève à 6000€. L'achat pourra être subventionné.

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO rappelle qu'il ne reste plus que 2 places au colombarium . Un devis a été réalisé : 8 places 10856€ - 12 places 13080€. Une demande de subvention sera réalisée dès que le choix sera arrêté.

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO annonce que le devis de recherche de peinture pour l'église a été signé.

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO annonce la mise à disposition par la CCPM d'un agent à mi-temps auprès des communes qui auraient besoin de confier des missions administratives spécifiques .

Monsieur David JOYEUSE informe que Voisins vigilants serait partenaire de la police nationale : le sujet est à creuser.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 11h47.